

Les certifications obtenues ont été toujours considérés par la Direction comme un cadeau ou avantage octroyé au personnel et fait l'objet d'un prétexte pour refuser toute demande d'augmentation or la dite certification n'est pas répercutée dans la vie quotidienne de la famille de tout un chacun.

Pour toutes ces raisons, le personnel fait part à la Direction des décisions suivantes après un vote majoritaire:

- La Direction doit donner une réponse claire d'ici le 26 avril 2012 à 12h à tout le personnel sur l'augmentation et les primes.
- La Direction doit donner une explication au personnel pour justifier le fait que notre demande est une ingratitude.
- La Direction doit donner au personnel la perspective d'avenir de ~~ConnecTIC~~
- La Direction doit donner une explication du fait qu'elle a fait son deuil envers tout le personnel.
- La Direction doit expliquer au personnel si le « tany est vraiment maina » au sens propre du terme pour ConnecTIC ou qu'est ce qu'elle entend par cela.
- Dans le cas échéant, le personnel de ~~ConnecTIC~~ effectuera une cessation de travail jusqu'à l'obtention de réponse favorable.
- Afin de donner à la Direction le temps de réflexion, le personnel ne sera pas disponible sur gtalk à partir de l'envoi de ce PV de réunion.

La réunion s'est achevée à 10h30.

Ankadivato, le 25 avril 2012,

Les délégués du personnel de ~~ConnecTIC~~

Two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is larger and more stylized, while the one on the right is smaller and more compact.